

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : dletourneau-csslaval-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/2a17ecd5bcda716771cf8245>

Date d'obtention : 2024-11-01 15:03:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode d'intervention sexto est à utiliser dès que des photos, des vidéos ou des textos à caractère sexuel sont envoyés. Il faut ouvrir le guide et suivre les différentes étapes inscrites dans le guide. Je dois m'assurer de suivre le bon protocole selon si cela est un acte impulsif ou malveillant. La police doit être informée dans les 2 cas. Confisquer le téléphone est une étape importante dans le processus. Le questionnaire doit être rempli avec 1 adolescent à la fois en présence de l'adulte. Le questionnaire doit être bien identifié au nom de l'élève et signé par l'élève et l'intervenant. Nous devons prendre le téléphone de l'instigateur et contacter directement le corps policier sans poser de question pour ne pas compromettre le témoignage de celui-ci.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation permettra de consolider les pratiques que je devrais utiliser en cas de situation d'échange de photos, des vidéos ou des textos à caractère sexuel parmi les élèves de l'école. La formation vient garantir une manière de fonctionner uniforme parmi les intervenants qui seront formés de la même manière que moi. Nous aurons donc le même langage et les mêmes pratiques.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrais faire attention d'être ne pas teinter mes interventions auprès de chaque élève que je devrai rencontrer. Je devrai m'assurer de bien noter l'heure de début et de fin de chaque rencontre effectuées. Je devrai bien me rappeler de ne pas poser aucune question à l'instigateur et lui demander le plus rapidement possible son téléphone pour le mettre dans une des poches prévues à cette effet dans la trousse.